

Association de Gestion de la Maison des Familles

Le Figuier



Compte rendu réunion du Bureau du
8 décembre 2017

Présents : Françoise TRELLU, Michel CARTRON, Paul BUSIN, Martine PHILLIPE, Céline DELAUNAY, Michelle MAUGÉ

ORDRE DU JOUR

- ✚ POINT SUR LES TRAVAUX
- ✚ FACTURATION DES FAMILLES ET ASSISTANTES SOCIALES
- ✚ LA MSA ET NOTRE VIGILANCE
- ✚ OCCUPATION DES CHAMBRES
- ✚ QUESTIONS DIVERSES

POINT SUR LES TRAVAUX

- Le sol de la C1 B n'a pas été refait à la date prévue faute de réception de matériel.

La C1 B et la C2 R seront faites les 11 et 12 décembre.

- Une nouvelle expertise sur la fuite a eu lieu le 27 novembre ; nous étions représentés par la MAIF.

De nouveaux essais de détection devront être faits ; ces essais auront un coût élevé.
Quid de la prise en charge de ces frais ?
Ce point sera décidé par la MAIF.

- Concernant le chauffage du bureau, les nouvelles plaques devaient être posées le jeudi 8 décembre : Françoise laisse un message à l'entreprise pendant la réunion pour qu'elle intervienne dans les plus brefs délais.

FACTURATION DES FAMILLES ET ASSISTANTES SOCIALES

Nous avons reçu un mail de l'assistante sociale qui disait prendre en charge une famille à hauteur de 480 € ; en réalité nous avons reçu 410 €.

Ce sujet sera abordé lors de notre prochain Conseil d'Administration du 18 décembre afin de définir précisément les prises en charge et leurs modalités.

LA MSA ET NOTRE VIGILANCE

Nous avons actuellement un léger différent de prise en charge avec la MSA 85 relatif à un accompagnant qui ne figurait pas sur l'attestation.

Nous devons être très vigilants y compris pour la CPAM, car seule l'attestation du régime dont dépendent nos résidents, nous indique les ayants droits. Il est donc indispensable d'avoir cette attestation pour chaque résident aux fins de vérification.

OCCUPATION DES CHAMBRES

Concernant le taux d'occupation des chambres nous observons une montée à 81 % en novembre. Nous notons cependant une légère baisse concernant les nuitées.

QUESTIONS DIVERSES

- Nous avons des difficultés pour obtenir un rendez-vous avec la CARSAT Nantes pour la signature de la nouvelle convention applicable au 1^{er} janvier 2018.

Un mail a été renvoyé le 4 décembre 2017 pour signature de cette convention avant le 31 décembre 2017.

- Certains résidents ont demandé un programme de télévision

Décision du Bureau : souscription d'un abonnement à un magazine (Télé 7 jours) afin de le mettre à disposition des résidents.

La séance est levée à 19 h

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu
le 15 février 2018 à 16 h 30
à la Maison des Familles
(salle de la Ligue indisponible)**